



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONISEP

L'INFORMATION
POUR L'ORIENTATION

Expert-comptable / Experte-comptable

L'activité principale de l'expert-comptable ou de l'experte-comptable est le conseil aux entreprises. Au-delà de la comptabilité, il ou elle apporte son expertise financière, fiscale ou juridique pour les aider à prendre les meilleures décisions.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 8**

Salaire débutant : **4100 €**

Statuts : **Libéral, Statut salarié**

Secteurs professionnels : Banque - assurances, Commerce et distribution, Comptabilité, gestion, ressources humaines

Centre d'intérêt : J'aime jongler avec les chiffres



© VioletaStoimenova/E+/Getty Images

Le métier

Tenue et préparation des comptes

La tenue de la comptabilité et plus encore la préparation des comptes annuels des PME (petites et moyennes entreprises), des associations ou encore des administrations sont les principales missions confiées à l'expert ou à l'experte en comptabilité. La principale demande des dirigeants et dirigeantes étant d'être en conformité avec la réglementation, l'expert-comptable ou l'experte-comptable atteste la fiabilité des comptes et leur sincérité. Il ou elle assure également le respect des délais pour tout ce qui concerne les obligations administratives, auprès des banques ou des actionnaires.

Analyse et conseil

Obtenir des délais de paiement, renégocier un emprunt, décaler des remboursements, financer des investissements font également partie de ses missions. À partir de l'analyse des comptes de ses clients, il ou elle apporte des conseils de gestion, intervient sur les questions financières de l'entreprise, mais peut également apporter son expertise sur le système informatique comptable, le droit du travail, le droit des affaires ou la gestion du patrimoine, par exemple.

Partenaire au quotidien

En soutien des décideurs et décideuses, l'expert ou l'experte les accompagnent dans leurs choix stratégiques et dans le développement de leur entreprise. Quand il ou elle travaille en libéral, il lui faut aussi gérer son cabinet et ses équipes.

Compétences requises

Plus experts que comptables

La profession s'orientant de plus en plus vers l'accompagnement d'entreprise et le conseil, il faut pouvoir guider ses clients en matière de gestion, de fiscalité, d'organisation et de droit social. D'où la nécessité de mettre à jour, en permanence, ses connaissances, de faire preuve de patience et de pédagogie. Un expert ou une experte en comptabilité doit savoir vendre ses services et cultiver de bonnes relations commerciales pour fidéliser ses clients.

Sens du devoir

Les experts-comptables et expertes-comptables ont un sens aigu du devoir, font preuve de rigueur et, bien sûr, d'honnêteté ! Ils ou elles sont également dotés d'une grande capacité d'analyse, de synthèse, d'organisation et d'anticipation. Attentifs aux besoins de leurs clients, mais aussi de leurs collaborateurs, ils ou elles font preuve d'ouverture d'esprit pour instaurer une relation de confiance. Côté informatique, il leur faut maîtriser les logiciels spécialisés en comptabilité et gestion, suivre les évolutions techniques de leur domaine et posséder des compétences toujours plus pointues en analyse de données.

Adaptables

Les experts-comptables et expertes-comptables ont une grande capacité de travail pour répondre aux urgences de leurs clients et s'adapter aux différentes échéances qui émaillent leur année. À l'écoute, ils ou elles savent se montrer discrets et savent s'adapter à chacun de leurs clients.

Où l'exercer ?

Au contact des clients

Au plus près des préoccupations quotidiennes de ses clients (petites et moyennes entreprises, particuliers, commerçants), l'expert-comptable ou l'experte-comptable exerce un métier de proximité où le développement des technologies permet des contacts très réguliers. Très souvent en rendez-vous, il ou elle doit s'adapter aux disponibilités et aux demandes de ses clients.

En cabinet ou dans une association

En libéral ou au sein d'une AGC (association de gestion et de comptabilité), l'experte ou l'expert travaille en équipe et consacre une part importante de ses fonctions à l'organisation du travail de ses collaborateurs (comptables, gestionnaires de paie, responsables juridiques). La profession étant soumise à des périodes intenses de travail (notamment en période d'audit des comptes), les horaires sont extensibles. Les revenus sont basés sur le temps de travail.

Profession réglementée

L'expertise comptable est une activité réglementée soumise à un code de déontologie. Les experts-comptables et expertes-comptables sont notamment tenus au secret professionnel. Leur travail est vérifié par un ou une commissaire aux comptes qui, après étude, certifie (ou non) les comptes de l'entreprise et par là-même, le travail effectué par les experts ou les expertes.

Les études

Après le bac

Pour accéder au métier, il faut compter 8 ans d'études après le bac. 3 ans pour préparer le DCG (pour devenir comptable ou poursuivre ses études) + 2 ans pour préparer le DSCG (pour devenir responsable comptable ou poursuivre vers l'expertise). À ces 5 ans, s'ajoutent 3 ans de pratique professionnelle (durant lesquels le candidat est salarié) pour pouvoir enfin se présenter aux épreuves du DEC (diplôme d'expert-comptable).

Emploi et secteur

En cabinet

Un peu plus de 21 000 experts-comptables conseillent au quotidien près de 3 millions d'organisations (petites et moyennes entreprises, très petites entreprises, professionnels libéraux : médecins, avocats..., artisans). Pour l'essentiel, les cabinets d'expertise comptable sont de petites structures généralistes, mais il existe aussi des cabinets importants avec une envergure européenne. Outre l'expertise comptable et la certification des comptes qui constituent leur cœur de métier, ces cabinets proposent du conseil dans différents domaines (juridique, social, gestion...).

Jeunes diplômés recherchés

Le secteur de la comptabilité et de la gestion ne connaît pas la crise et accueille les jeunes diplômés, de préférence titulaires d'un bac + 5. On compte 6 500 experts-comptables stagiaires en début de carrière, et 130 000 salariés (collaborateurs, comptables, gestionnaires de paie...).

Évolution à la carte

Le parcours pour accéder au métier est long (8 ans après le bac) mais il est possible de s'arrêter à chaque niveau (DCG, DSCG) pour rejoindre un cabinet ou une entreprise, puis de reprendre ses études jusqu'au diplôme d'expert-comptable. Ce parcours « à tiroirs » permet ainsi de multiples passerelles vers l'emploi. De belles carrières sont possibles en cabinet avec la perspective de devenir associé/e, ou auditeur ou auditrice interne, gestionnaire de trésorerie, contrôleur ou contrôlease de gestion, directeur financier ou directrice financière... en entreprise.

Secteur

Ce métier peut être exercé dans tous les secteurs d'activité : agriculture ; BTP ; commerce et services ; énergie ; industrie.

Banque - Assurances

Commerce et distribution

Salaire du débutant *

À partir de 4100 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site du Conseil national de l'Ordre des experts-comptables présentant la filière expertise comptable.](#) ↗

[Site de l'Association des professeurs des diplômes de comptabilité et de gestion pour découvrir les métiers et les formations de l'expertise comptable.](#) ↗

Librairie



PARCOURS

Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines

Paru le 07/05/2021

Broché • 12,00 € ↗

PDF • 8,00 € ↗

Centre d'intérêt

[J'aime jongler avec les chiffres](#) →

Autres métiers à découvrir

Chef comptable

Comptable

Credit manager (responsable du crédit)

Comptable fonds d'investissement

**Collaborateur de cabinet d'expertise
comptable**